

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE D'ARTMARKET DU 25 JUIN 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'Artmarket s'est réunie à son siège social le 25 juin 2021 à 17h00. Elle a été présidée par Mme N. Ehrmann, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'Administration réuni le même jour à 14h00. Cette année est une nouvelle fois une année particulière en raison de la pandémie liée à la COVID19 c'est pourquoi, comme indiqué notamment dans les avis de réunion et de convocation, publiés, mis à la disposition et/ou transmis aux actionnaires, et conformément aux dispositions de l'Ordonnance N° 2020-321 du 25 mars 2020 telle que modifiée et prolongée, le Conseil d'Administration réuni le 30 avril 2021 a décidé que **l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de ce jour se tiendrait à huis clos**.

Ce Conseil d'Administration a également décidé que, compte tenu des difficultés techniques qui subsistent, liées notamment à l'authentification à distance et en direct de l'intégralité des actionnaires, il n'a pas été mis en place de dispositif de participation à l'assemblée par voie de conférence téléphonique ou audiovisuelle

En conséquence, aucun actionnaire, quel que soit son nombre de titres, n'a pu assister physiquement à cette assemblée, à l'exception des administrateurs, mandataires sociaux, Commissaires aux Comptes et Conseils.

Les actionnaires ont pu néanmoins s'exprimer en posant des questions écrites à l'Assemblée Générale, et/ou en votant par correspondance. Ils ont pu également demander à visionner cette assemblée en direct. Ils pourront également visionner cette assemblée en différé puisqu'elle sera disponible, pendant 2 ans, sur le site internet de la société [www.artprice.com](http://www.artprice.com).

L'ensemble des actionnaires, à l'exception des administrateurs actionnaires présents, a voté par correspondance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d' Artmarket.com du 25 juin 2021. Les votes ont représenté 32,22 % des titres de la société et 47,54 % des droits de vote.

Une question écrite a été posée par un actionnaire portant sur la communication faite aux actionnaires et l'avenir des petits actionnaires. Durant l'Assemblée Générale, la Présidente a lu la réponse faite par le Conseil d'Administration réuni le même jour à 14 heures à savoir : « La société a dû et doit adapter son activité et ses décisions en permanence pour faire face aux différentes crises économique, financière et sanitaire auxquelles elle a été confrontée ces dernières années. Elle doit également s'adapter à l'évolution des dispositions gouvernementales, législatives, réglementaires et financières françaises et internationales. Ainsi, malgré ses ambitions et intentions, elle n'est pas responsable des crises économique, financière et sanitaire mondiale, ni des évolutions légales, réglementaires et fiscales. De même et comme cela est expressément spécifié dans le rapport annuel et le document d'enregistrement universel (URD), la société Artmarket.com est considérée, depuis son introduction, comme une valeur très spéculative, par son caractère innovant, et par ailleurs

liquide, elle est susceptible de variations de cours (intraday) très importantes au sein d'une même journée ou sur des périodes plus longues.

Pour mémoire, le principal actionnaire d'Artmarket.com est Groupe Serveur, holding familiale détenue par la famille Ehrmann qui, comme tout actionnaire, a tout intérêt à ce que l'activité d'Artmarket.com soit la plus prospère possible et que l'action Artmarket.com soit au meilleur niveau possible mais elle n'est pas maîtresse de l'évolution du cours de l'action Artmarket. Les dirigeants du groupe et l'ensemble de ses collaborateurs œuvrent au quotidien pour faire évoluer l'activité d'Artmarket. Enfin, le Conseil d'Administration rappelle que le PDG et Fondateur d'Artmarket.com, thierry Ehrmann, ne bénéficie d'aucune rémunération pour ses mandats comme cela est précisé chaque année dans le rapport annuel et l'URD accessibles à tous.

Durant l'Assemblée Générale, il a été rappelé que les questions écrites et/ou votes des actionnaires ne sont valables que s'ils respectent la réglementation en vigueur. Artmarket est consciente que le formalisme, imposé par les dispositions légales et/ou réglementaires, est quelquefois lourd mais néanmoins il s'impose à la société comme à ses actionnaires. Les actionnaires sont donc invités à lire attentivement les consignes qui sont détaillées notamment dans les avis de réunion et de convocation qui paraissent au BALO et dans un Journal d'Annonces Légales.

La Présidente a rappelé l'ordre du jour, à savoir :

### **ORDRE DU JOUR DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2020,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2020,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise,
- Présentation du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Conseil sur le Gouvernement d'Entreprise,
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations réalisées au titre des options de souscriptions ou d'achat d'actions visées par l'article 225-184 du Code de Commerce,
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations d'attribution d'actions gratuites visées par l'article 225-197-4 du Code de Commerce,
- Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et décision à cet égard,

- Validation de la politique de rémunération des administrateurs et mandataires sociaux et fixation de la rémunération globale allouée au Conseil d'Administration,
- Nomination d'un co-commissaire aux comptes titulaire et renouvellement d'un co-commissaire aux comptes suppléant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les résolutions de l'Assemblée concernant l'approbation des comptes sociaux et consolidés, l'affectation du résultat de l'exercice, la gouvernance d'entreprise, les opérations réalisées au titre des options de souscription ou d'achat d'actions ou au titre des attributions d'actions gratuites, les conventions réglementées, la politique de rémunération des administrateurs et mandataires sociaux, la fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration, la nomination d'un co-commissaire aux comptes titulaire, le renouvellement d'un co-commissaire aux comptes suppléant et le pouvoir au porteur de copies pour remplir toutes les formalités de droit ont ensuite été soumises aux votes des actionnaires et adoptées.

Les résolutions mises au vote ont été adoptées de la manière suivante :

			VPC	PRÉSENTS	TOTAL	Etat adoption	En %
<b>VOTANTS</b>			<b>13</b>	<b>4</b>	<b>17</b>		
<b>ACTIONS</b>			<b>2 138 799</b>	<b>4 312</b>	<b>2 143 111</b>		
<b>VOIX</b>			<b>4 156 588</b>	<b>8 624</b>	<b>4 165 212</b>		
1	AGO	Pour	4 156 278	8 624	<b>4 164 902</b>	Adoptée	99,99
		Contre	310	0	<b>310</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
2	AGO	Pour	4 156 278	8 624	<b>4 164 902</b>	Adoptée	99,99
		Contre	310	0	<b>310</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
3	AGO	Pour	4 156 278	8 624	<b>4 164 902</b>	Adoptée	99,99
		Contre	310	0	<b>310</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
4	AGO	Pour	4 078 778	8 624	<b>4 087 402</b>	Adoptée	98,13
		Contre	77 810	0	<b>77 810</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
5	AGO	Pour	4 156 278	8 624	<b>4 164 902</b>	Adoptée	99,99
		Contre	310	0	<b>310</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
6	AGO	Pour	4 156 278	8 624	<b>4 164 902</b>	Adoptée	99,99
		Contre	310	0	<b>310</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
7	AGO	Pour	4 078 778	8 624	<b>4 087 402</b>	Adoptée	98,13
		Contre	77 810	0	<b>77 810</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
8	AGO	Pour	4 156 278	8 624	<b>4 164 902</b>	Adoptée	99,99
		Contre	310	0	<b>310</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
9	AGO	Pour	4 156 278	8 624	<b>4 164 902</b>	Adoptée	99,99
		Contre	310	0	<b>310</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		
10	AGO	Pour	4 156 278	8 624	<b>4 164 902</b>	Adoptée	99,99
		Contre	310	0	<b>310</b>		
		<i>Abstention</i>	0	0	<b>0</b>		

Mme N. Ehrmann, Présidente de l'Assemblée Générale, a ensuite acté la fin de la séance et a remercié le collège des Commissaires aux comptes, les Conseils extérieurs dont l'Huissier de justice qui permet d'assurer la parfaite régularité de l'Assemblée Générale, comme chaque année.

## **Droits de vote**

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce, la société Artmarket.com informe ses actionnaires qu'au 25 juin 2021, date à laquelle s'est tenue l'assemblée générale, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 761 474.

## **Mot du PDG Artmarket.com :**

Pour votre parfaite information, le mot du Président Directeur Général Fondateur thierry Ehrmann, mis à votre disposition dans le rapport annuel, permet d'avoir une lecture attentive de l'exercice clos et des événements futurs.

[http://serveur.serveur.com/Press\\_Release/2021\\_pdf/artmarket-rapport-annuel-2020.pdf](http://serveur.serveur.com/Press_Release/2021_pdf/artmarket-rapport-annuel-2020.pdf).

Par ailleurs, Mesdames, Messieurs les Actionnaires, nous vous rappelons les points essentiels relatifs à l'exercice passé, les événements importants intervenus depuis la clôture et perspectives d'avenir :

Le résultat net de l'exercice clos au 31/12/20 se solde par un bénéfice de 1,16 million € au niveau des comptes sociaux et de 799 K€ au niveau des comptes consolidés.

Artmarket.com est donc très nettement bénéficiaire, une véritable prouesse en 2020.

Malgré la crise mondiale du Covid-19, Artmarket.com bat en 2020 son record de chiffre d'affaires Internet depuis sa création en 1997, pour la partie abonnements aux banques de données Artprice, et ce en dépit de la crise sanitaire mondiale qui a mis à genoux un grand nombre de business models et de secteurs économiques.

Les résultats 2020 confirment la maîtrise parfaite et l'amélioration des coûts d'exploitation, notamment sur les coûts de R&D qui sont très importants et la résistance du modèle économique d'Artmarket.com à des tests de résistance extrêmes.

Artprice by Artmarket, en 23 ans, a mis en place l'ensemble des process industriels permettant de limiter l'effectif à une moyenne inférieure à 50 personnes pour un groupe où l'intégralité des charges en 2020, avec Artprice Images®, demeurent inchangées jusqu'à 90 M€ de C.A. en incluant les charges découlant de l'extension de la Place de Marché Normalisée® aux enchères et à prix fixe d'Artprice.

De plus, Artmarket.com n'a aucun emprunt obligataire, ni de dette bancaire.

Pour information et fait très rare, Artmarket.com n'a jamais fait l'objet d'augmentation de capital en 20 ans à la stricte exception des opérations de levées d'options réservées à ses salariés.

Ceci résulte d'une volonté affichée du Conseil d'Administration d'Artmarket.com et de moi-même, en ma qualité de Président, de ne pas diluer les actionnaires, ni d'affaiblir le cours de l'action.

Pour information, il faut préciser que le premier actionnaire d'Artmarket.com, depuis 23 ans, est le Groupe Serveur, holding de la famille Ehrmann qui, depuis plus de 10 ans, n'a jamais cédé le moindre titre.

Si le chiffre d'affaires Internet d'Artmarket.com s'affiche bien au-delà des objectifs ce n'est pas le fruit du hasard et les raisons sont les suivantes :

- Depuis l'origine en 1997, Artprice by Artmarket anticipe la dématérialisation du Marché de l'Art. Cette dématérialisation est désormais la seule issue pour tous les acteurs du Marché de l'Art, Maisons de Ventes, galeries, musées, foires et salons, institutionnels, mais aussi amateurs et collectionneurs... Il n'existe pas de retour en arrière possible.

Cette mutation sans pareille est d'autant plus spectaculaire que le Marché de l'Art, selon les différentes études d'Artmarket.com avec son département Artprice depuis des années, accusait un immense retard en matière de culture numérique, comme aucun autre secteur économique.

Selon Marc Lolivier, Délégué Général de la Fevad (Fédération du commerce électronique) dans Les Echos du 5 Février 2021 : "La crise a fait gagner 4 ans au développement de l'e-commerce".

- Artmarket.com est adaptée à 100% au télétravail tant au niveau des ressources humaines que des moyens technologiques depuis 2014 (firewall, onduleur, Vnc cryptée, intercomphonie et fibre/boîte entreprise) et ce pour chaque salarié(e).

Cette adaptation est la clé pour la continuité des services, sans perte de clientèle.

Un leader mondial ne peut réussir dans le télétravail que s'il possède la culture et les processus nécessaires qui ne peuvent s'acquérir que sur plusieurs années. C'est un point fondamental que beaucoup de grands groupes oublient.

- Le passage des enchères sur Internet et le temps passé à domicile en très nette augmentation font que les internautes ont besoin de données fiables et indépendantes, qu'ils retrouvent uniquement dans celles fournies par Artprice by Artmarket, pour participer aux enchères en toute sécurité, que ce soit en tant que vendeur ou acheteur, et s'informer sur le Marché de l'Art.

La fréquentation des banques de données en très nette hausse, avec un record absolu sur 23 ans de statistiques, ce qui est un excellent marqueur. Il faut le préciser.

Artmarket.com est à la base de la normalisation du Marché de l'Art et donc de sa dématérialisation à travers sa Place de Marché Normalisée® aux enchères et à prix fixe avec les brevets logiciels lui permettant de licencier les acteurs du Marché de l'Art.

Cette normalisation, initiée depuis 2001 par le rachat de Xylogic Suisse, fait l'objet d'une protection intellectuelle sur l'ensemble des pays lui permettant de licencier les acteurs du Marché de l'Art, quel que soit le pays.

Le nombre d'annonces en ligne d'œuvres d'art sur la Place de Marché Normalisée est en augmentation constante. Avec Stripe, infrastructure de paiement pour le commerce en ligne, le client pourra encore plus simplement acheter ses œuvres sur le site Internet d'Artprice by Artmarket.

Les chiffres et résultats Artmarket.com de l'exercice 2020 valident donc en tous points la stratégie de monnayer désormais tous les services et produits.

Artmarket.com, avec son département d'économétrie Artprice, est donc en ordre de bataille pour affronter 2021 / 2022 sous les meilleurs auspices.

#### Focus sur un des grands chantiers 2021 d'Artmarket :

Nous travaillons intensément depuis 9 mois sur la création d'un nouveau service à valeur ajoutée sur le fonds de catalogues de ventes et manuscrits physiques depuis 1700 à nos jours détenus par Artprice by Artmarket.

Artprice possède effectivement plusieurs centaines de milliers de catalogues de ventes et notes manuscrites depuis 1700 venant de plus de 6 300 Maisons de Ventes disparues ou encore en activité.

Il s'agit en effet du plus grand fonds mondial de catalogues de ventes papier et manuscrits, avec en plus le document ou manuscrit original certifiant le résultat de la vente.

Le catalogue de vente (papier) est une source fondamentale pour l'histoire de l'art. Les renseignements qu'il délivre sont essentiels pour retracer l'histoire des œuvres et des collections mais aussi pour comprendre et étudier le Marché de l'Art.

La valeur documentaire des catalogues de vente (papier) est incontestable et ils sont devenus des instruments de recherche indispensables.

Artmarket a également mandaté des experts et sapisateurs de renommée internationale pour une étude, actuellement en cours, de la valorisation de son fonds documentaire unique au monde de catalogues ventes.

Ce fonds documentaire représente un véritable capital pour Artmarket.com, ses actionnaires et clients qu'il convient donc de valoriser à sa juste valeur.

En outre, chaque catalogue possède une valeur intrinsèque non négligeable. Il suffit d'essayer d'en acheter un sur le marché mondial des livres anciens notamment anglo-saxon pour s'en rendre compte.

En effet, le catalogue de ventes papier a une singularité unique en son genre qui n'existe pas dans l'édition.

Le catalogue de ventes papier, pour des raisons juridiques, contractuelles et coutumières, ne peut pas être réédité, ce qui explique sa forte valeur marchande.

Pour information, il faut savoir que de 1840 à 1930, pour séduire les grands collectionneurs, les catalogues anciens étaient constitués de lithographies originales parfois signées par la main de l'artiste.

Dernièrement Christie's a annoncé, à la surprise générale, la fermeture de ses archives pour les professionnels de l'art, faisant immédiatement du fonds documentaire d'Artprice la seule alternative mondiale en 2021 à leurs besoins vitaux.

*"Les catalogues de ventes, dont les premiers remontent à 1766, sont une ressource inestimable pour les spécialistes. Face à cette décision de fermeture, les professionnels du Marché de l'Art ont exprimé leur colère et leur incompréhension."* lisait-on le 22 Février 2021 dans Le Figaro et comme rapporté par The Art Newspaper.

Par ailleurs, dans le cadre de ses perspectives 2021 / 2022, Artmarket.com prévoit un important projet consistant à intégrer, par une participation/ acquisition, un cabinet d'expertise de renommée internationale.

En collaboration notamment avec ce cabinet d'expertise, mais aussi avec tous les experts mondiaux et professionnels de l'Art, Artmarket.com fournira un service exclusif générant de nouveaux revenus consistant à procéder à des recherches certifiées sur la traçabilité des œuvres d'Art à travers les centaines de milliers de catalogues de ventes et notes manuscrites depuis 1700.

Ce service unique au monde va permettre de faire émerger au sein du groupe Artmarket au cours des prochaines années et ce, dès 2021 une nouvelle source d'activité s'appuyant sur un fonds documentaire corporel d'une très haute valeur financière révélant ainsi de nouvelles ressources incorporelles de dimension historique.

Je remercie l'ensemble des fidèles actionnaires de renouveler leur confiance à Artmarket.com d'année en année.

### **À propos d'Artmarket.com :**

Artmarket.com est cotée sur Eurolist by Euronext Paris, SRD long only et Euroclear: 7478 - Bloomberg: PRC - Reuters: ARTF.

Découvrir Artmarket avec son département Artprice en vidéo : <https://fr.artprice.com/video>  
Artmarket avec son département Artprice furent fondées en 1997 par thierry Ehrmann, son PDG. Elles sont contrôlées par Groupe Serveur créé en 1987. Voir biographie certifiée de Who's Who In France© :

[https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2019/10/biographie\\_oct2019\\_WhosWho\\_thierryEhrmann.pdf](https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2019/10/biographie_oct2019_WhosWho_thierryEhrmann.pdf)

Artmarket est l'acteur global du Marché de l'Art avec entre autres son département Artprice qui est le Leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 30 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 770 000 Artistes.

Artprice Images® permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 180 millions d'images ou gravures d'œuvres d'Art de 1700 à nos jours commentés par ses historiens.

Artmarket avec son département Artprice, enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 6 300 Maisons de Ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 7 200 titres de presse dans le monde. Artmarket.com met à la disposition de ses 4,5 millions de membres (members log in), les annonces déposées par ses Membres, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art à prix fixe ou aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du Code du Commerce).

Artmarket avec son département Artprice, possède le label étatique « Entreprise Innovante » décerné par la Banque Publique d'Investissement (BPI), pour la deuxième fois en novembre 2018.

Le Rapport Annuel du Marché de l'Art mondial 2020 publié en mars 2021 par Artprice by Artmarket :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-en-2020>

Le Rapport du Marché de l'Art Contemporain 2020 :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-contemporain-2020>

Sommaire des communiqués d'Artmarket avec son département Artprice :

[http://serveur.serveur.com/press\\_release/pressreleasefr.htm](http://serveur.serveur.com/press_release/pressreleasefr.htm)

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'Art avec Artmarket et son département Artprice sur Facebook et Twitter :

<https://fr-fr.facebook.com/artpricedotcom/> (5 millions d'abonnés)

<https://twitter.com/artmarketdotcom>

<https://twitter.com/artpricedotcom>

Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artmarket et son département Artprice :

<https://fr.artprice.com/video> dont le siège social est le célèbre Musée d'art contemporain Abode of Chaos dixit The New York Times / La Demeure du Chaos :

<https://issuu.com/demeureduchaos/docs/demeureduchaos-abodeofchaos-opus-ix-1999-2013>

<https://www.facebook.com/la.demeure.du.chaos.theabodeofchaos999> (4,4 millions d'abonnés)

L'Obs - Le Musée du Futur : <https://youtu.be/29LXBPIrs-o>

Contact : [ir@artmarket.com](mailto:ir@artmarket.com)

AUTHENTIFIÉ PAR



**SECURITY MASTER** Footprint  
[www.security-master-footprint.com](http://www.security-master-footprint.com)